Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 022-212203616-20260304-26_03_04-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
COMMUNE DE TREGUIDEL

N° 26-03-04

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 4 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le 04 mars à vingt heures 04 minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Le Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs André GUILLAUME, Maire, Valérie HELARY, Bernard HELARY, Virginie LACHIVER, Michel LE VOGUER, Mickaël LE CHEVANCE, Katell ROBIN, Céline FELIN (arrivée à 20h07), Catherine HANOT, BOURSE Mélina (arrivée à 20h19).

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Jean-François PRIGENT

ETAIENT ABSENTS NON EXCUSÉS : Jean-Didier SAINT-JALMES, HILLION Béatrice

A DONNE POUVOIR : Fabrice ROLLAND a donné pouvoir à Bernard HELARY
Secrétaire de séance : Valérie HELARY

Nombre de membres en exercice :	***14***
Nombre de membres présents :	**10**
Nombre de membres votants :	**11**
Nombre de membres absents :	**3**
Nombre de membres exclus :	**0**

26-03-04 / subvention pour voyage et activités pédagogiques

Monsieur Le Maire présente les demandes de subventions pour voyages pédagogiques :

Demandeur	Enfant	Classe	Etbs scolaire	Destination
Collège Notre Dame LANVOLLON	5 élèves	5me	Collège Notre Dame LANVOLLON	Guerlédan
Collège Notre Dame LANVOLLON	2 élèves	6 ème	Collège Notre Dame LANVOLLON	Loguivy de la mer
Collège Notre Dame LANVOLLON	4 élèves	3 ème	Collège Notre Dame LANVOLLON	Barcelone
RPI PLEGUIEN TRESSIGNAUX	3 éleves	CM1-CM2	RPI PLEGUIEN TRESSIGNAUX	Auvergne

Ouï l'exposé de Monsieur Le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote, à l'unanimité

DÉCIDE de verser aux demandeurs ci-dessus une subvention de 30€ euros par élève pour les écoles de Lanvollon et du RPI Pléguien/ Tressignaux.

ECOLE SAINTE ANNE PLELO	7 élèves	PS-CM2	ECOLE SAINTE ANNE PLELO	Activités pédagogiques

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote,

POUR : 10
ABSTENTION : 1 Mélina BOURSE

CONTRE :

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 022-212203616-20260304-26_03_04-DE

DÉCIDE de verser à l'école Sainte Anne de PLélo une subvention forfaitaire de 302,88€.

MAIRIE DE TREGUIDEL
22290

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS,
POUR COPIE CONFORME,

LE MAIRE,
ANDRÉ GUILLAUME.